



COMPTE RENDU REUNION PRESIDENTS AMICALES ET C.A. DE L'UDSP 87

Jeudi 1^{er} février 2018 - S.D.I.S. 87

Début de séance : 18 h30

Présents et Absents excusés : Voir feuilles d'émargement annexées au compte rendu

Ordre du jour :

- Présentation du site internet UDSP87
- Revue BIP... BIP... 87- 2018
- Point sur les assurances
- Questions diverses

Site internet de l'UDSP :

Présentation par Gaël BARDON, infographiste chargé de la réalisation du site :

Cet outil de communication a pour objet de faire connaître les activités des différentes sections de l'UDSP.

Ce site se veut également un outil de communication pour chaque amicale.

Le site n'est pas encore finalisé. Les représentants des amicales et membres du CA sont sollicités pour fournir des informations afin d'alimenter ce futur site. Les informations et photos seront à transmettre via we transfer.

Chaque amicale disposera également d'un facebook pro pour communiquer.

Le site devra fournir les informations utiles au grand public, aux institutions ainsi qu'aux sapeurs-pompiers.

Présentation du nouveau logo de l'UDSP87 :

La couleur retenue est le orange ; symbole de confiance et de dynamisme. Cette couleur peut être appliquée sur différentes couleurs.

Le dessin du logo représente 2 mains qui se rejoignent ainsi qu'une flèche vers le haut.

Revue BIP BIP 87 édition 2018 :

Suite au défaut de règlement de la reversion par le précédent prestataire, l'UDSP a fait appel à un nouveau prestataire : GDS.

Une convention est actuellement en cours d'élaboration.

La parution de l'édition 2018 est prévue pour le congrès départemental de Bessines sur Gartempe le 16 juin 2018 (si le nombre d'annonceurs est suffisant).

Les articles des amicales sont à adresser à l'UDSP pour fin mai maximum.

Point sur les assurances :

Suite à différents problèmes liés au contrat décès toutes causes souscrit auprès de la Mutuelle Nationale des Sapeurs-Pompiers de France, une demande d'éclaircissement a été demandé par l'UDSP.

La MNSPF a signalé que pour que les sapeurs-pompiers de 75 ans et plus soient bénéficiaires du contrat décès toutes causes, l'ensemble des amicales doit cotiser pour eux.

Les récépissés de déclaration en préfecture des amicales doivent être fournis à la MNSPF.

Secourisme :

Des référents de secteurs pour le secourisme ont été désignés :

PALMEN JEAN-PIERRE : RESPONSABLE SECOURISME BUREAU UDSP
LEFEVRE LAETITIA : REFERENTE SECTEUR LIMOGES MARTIAL MITOUT
RIVAL JEREMY: REFERENT LIMOGES MARTIAL MITOUT
GOUBELY FREDERIC: REFERENT LIMOGES BEAUBREUIL
SCHUBNEL Loïc: REFERENT LIMOGES MAUVENDIERE
COURTY NATHALIEN : REFERENT SECTEUR BELLAC
DEZEIRAUD PASCAL : REFERENT SECTEUR SAINT GERMAIN LES BELLES
LAFON SOPHIE : REFERENTE SECTEUR SAINT LEONARD DE NOBLAT
MOCOEUR Gaëtan : REFERENT SECTEUR ST LAURENT SUR GORRE
EGLIGEAUD LAURENT : REFERENT SECTEUR NEDDE

Fin de la réunion à 20h30